

Allocution télévisée de Willy Brandt (7 décembre 1970)

Légende: Le 7 décembre 1970, dans une allocution télédiffusée depuis Varsovie par les chaînes Ouest-allemandes, le chancelier Willy Brandt souligne l'importance du traité conclu le jour même entre la République fédérale d'Allemagne (RFA) et la Pologne.

Source: Le traité entre la République fédérale d'Allemagne et la République populaire de Pologne. Bonn: Office de presse et d'information du Gouvernement fédéral, 1973. 202 p. p. 21-23.

Copyright: (c) Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/allocution_televisee_de_willy_brandt_7_decembre_1970-fr-01e80eb8-8929-4bc2-aa07-83c18e010coc.html



Date de dernière mise à jour: 24/11/2016

Allocution télévisée de Willy Brandt (7 décembre 1970)

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens.

Ce voyage, croyez-le bien, me pèse lourd, mais il sera important pour un avenir pacifique.

Le traité de Varsovie doit mettre un trait final sous les souffrances et les sacrifices d'un passé mauvais. Il doit jeter un pont entre les deux Etats et les deux peuples. Il doit ouvrir la voie au rassemblement des familles dispersées et faire en sorte que les frontières séparent moins que par le passé.

Et pourtant: ce traité n'a pu être signé qu'au terme d'un sérieux examen de conscience. Ce n'est pas d'un cœur léger que nous avons pris notre décision: nous sommes trop marqués par les souvenirs et par les espoirs déçus. Mais en bonne conscience, car nous sommes convaincus qu'il faut réduire les tensions, se conformer aux traités de non-recours à la force, améliorer les relations et trouver les formes de coopération adéquates pour aboutir à un ordre de paix européen.

Il convient pour cela de partir de ce qui est, de ce qui s'est fait. Même en ce qui concerne la frontière occidentale de la Pologne. Personne ne nous a imposé cette façon de voir. Nous sommes devenus majeurs. Il s'agit de prouver notre maturité et d'avoir le courage de reconnaître la réalité.

Ce que je vous disais au mois d'août depuis Moscou, mes chères concitoyennes et mes chers concitoyens, vaut aussi pour le traité avec la Pologne: il ne cède rien qui n'ait été perdu depuis longtemps. Perdu non pas par nous qui assumons et qui avons assumé la responsabilité politique en République fédérale d'Allemagne. Mais perdu par un régime criminel, par le national-socialisme.

N'oublions pas que le peuple polonais a connu après 1939 l'épreuve la plus terrible de son histoire. Cette iniquité n'a pas été sans conséquences.

Notre peuple a connu, lui aussi, de grandes souffrances, surtout nos compatriotes de l'Allemagne de l'Est. Soyons justes: le sacrifice le plus lourd a été fait par ceux qui ont perdu leurs pères, leurs fils ou leurs frères. Mais après eux, ceux qui ont payé le prix le plus élevé pour cette guerre ce sont ceux qui ont dû quitter leur pays natal.

Je refuse les légendes, aussi bien les allemandes que les polonaises: on ne peut pas récrire arbitrairement l'histoire de l'Est allemand.

Nos interlocuteurs polonais savent ce que je voudrais vous redire en toute clarté. Ce traité ne signifie pas que nous reconnaissons l'injustice ou justifions la violence. Il ne signifie pas que nous légitimons après coup l'expulsion.

Les ressentiments sont une offense au respect dû à l'affliction qu'inspire ce que l'on a perdu «dans la douleur, la guerre et les larmes intarissables», comme le disait le Silésien Andreas Gryphius à la fin de la guerre de Trente Ans.

Personne ne peut se soustraire à ce deuil. Ce que nous avons perdu nous fait mal. Et le peuple polonais qui a connu l'épreuve de la souffrance, respectera notre douleur.

Des noms comme celui d'Auschwitz accompagneront longtemps encore nos deux peuples et nous rappelleront que l'enfer est possible sur terre; nous en avons fait l'expérience. Mais cette expérience justement nous oblige à nous attaquer résolument aux tâches de l'avenir. La fuite devant la réalité crée de dangereuses illusions.

Je l'affirme: dire oui à ce traité, à la réconciliation, à la paix c'est rester dans la ligne générale de l'histoire allemande.

Une claire conscience de l'histoire ne souffre aucune prétention irréalisable. Elle ne tolère pas non plus ces «réserves secrètes» contre lesquelles le Prussien Emmanuel Kant mettait en garde dans son «Projet de paix universelle».

Il nous faut tourner nos regards vers l'avenir et voir dans la morale une force politique. Il nous faut rompre le cercle vicieux de l'injustice. Ce faisant, nous ne pratiquons pas une politique d'abandon, mais une politique de raison.

Le traité entre la Pologne et nous - qui a pour titre officiel le «traité sur les fondements de la normalisation des relations mutuelles» - ne remplace pas un traité de paix formel. Il n'affecte pas les droits et les responsabilités des Quatre sur l'ensemble de l'Allemagne. Il n'annule pas des engagements contractuels pris antérieurement par l'une ou l'autre partie.

Je tiens à le souligner expressément, car il est bien évident que notre coopération active au sein des communautés ouest-européennes et notre position solidement ancrée dans l'Alliance atlantique constituent la base à partir de laquelle nous cherchons à rénover, à améliorer nos relations avec les peuples de l'Europe de l'Est.

Ce n'est que dans ce contexte que l'on se rend bien compte de ce que ce traité représente pour la paix, pour la nation allemande divisée et pour une Europe unie, une Europe qui ne peut pas être construite par des déclamations mais seulement par un travail systématique.

Rien n'est plus important aujourd'hui que l'instauration d'une paix sûre. A cela il n'y a pas de solution de rechange. La paix n'est pas possible sans solidarité européenne.

Tout ce qui nous rapproche de cet objectif est un bon service rendu à notre peuple et surtout un service rendu aux générations futures.